



CASTILLON DE SAINT MARTORY

La page municipale

- Numéro 2 - Juin 2008 -

En place ! La vie s'organise au sein du Conseil Municipal et de la Communauté de Communes : les commissions de travail sont formées, le budget primitif arrêté et les axes prioritaires de travail fixés. Nous allons nous attacher à vous présenter tout ceci dans cette nouvelle Page Municipale.

Le Maire et le conseil municipal

Les délégués aux commissions des différents syndicats

	Titulaires	Suppléants
Syndicat De l'Electrification de Haute Garonne (SDEHG)	Dencausse D Salles Y	
Syndicat Inter-Communal d'Action Sociale en Milieu Rural (SICASMIR)	Buytaert S Salles Y	Cassaigneau M Sudre P
Syndicat des Eaux de la Barousse du Comminges et de la Save (SEBCS)	Cassaigneau M Dencausse D	
Communauté de Communes du Canton de Saint Martory (CCCSM)	Cassaigneau M Soudais Y Sudre P	Demay C Salles Y

Les commissions communales

Vous trouverez dans ce tableau le nom des personnes qui pourront répondre à la plupart de vos questions :

Voierie	Salles Y, Martin P, Buytaert S
Cimetière, Eglise	Salles Y
Eclairage	Salles Y, Dencausse D
Population - Ecole	Buytaert S, Demay C, Huchet F, Dauban JF, Sudre P
Bâtiments	Huchet F, Dauban JF
Salle des fêtes	Salles Y, Dauban JF, Bergès M
Associations	Martin P
Communication	Buytaert S, Huchet F, Dauban JF, Sudre P
Gestion du cantonnier	Buytaert S, Salles Y, Sudre P
Agriculture	Martin P, Soudais Y, Huchet F
Urbanisme	Dauban JF, Sudre P, Huchet F, Demay C
Finances	Cassaigneau M, Demay C, Bergès M

Orientations et projets

Réorientation du projet de lotissement des Baruteaux : Nous ne souhaitons pas poursuivre le projet en l'état et avons décidé de vendre le terrain communal constructible en 2 lots, cette vente servira à financer de nouveaux investissements.

Assainissement du bourg : Nous avons repris des contacts avec le Syndicat des Eaux de la Barousse du Comminges et de la Save (SEBCS) lors d'une réunion le 13 mai dernier.

Tribunal administratif

Le Tribunal Administratif, dans son audience du 4 juin a décidé d'annuler l'élection de notre premier adjoint. Le délai d'appel échu, Monsieur Yves Salles retrouvera ses fonctions.

Nous recevrons en septembre une étude de faisabilité et la proposition financière.

Projet de mise en place d'un PLU : conscients des limites de la carte communale, nous reprenons contact avec la société qui avait réalisé l'étude du PLU il y a 4 ans. L'élaboration du projet durera 2 ans et son application de 15 à 20 ans. Tous les porteurs de projets sont invités à se manifester à la Mairie.

Le Centre de Loisirs de Saint Médard

Implanté à coté du centre équestre, le Centre de Loisirs de Saint Médard accueille les enfants **à partir de 3 ans**. Le centre est **ouvert tout l'été**. Activités autour de la ferme pédagogique, du potager, du jardin des senteurs, ...

Horaires :

Accueil matin : de 7 h 30 à 9 h 15
Accueil après midi : de 13 h 30 à 14 h 15
Sortie le soir : de 17 h 15 à 18 h

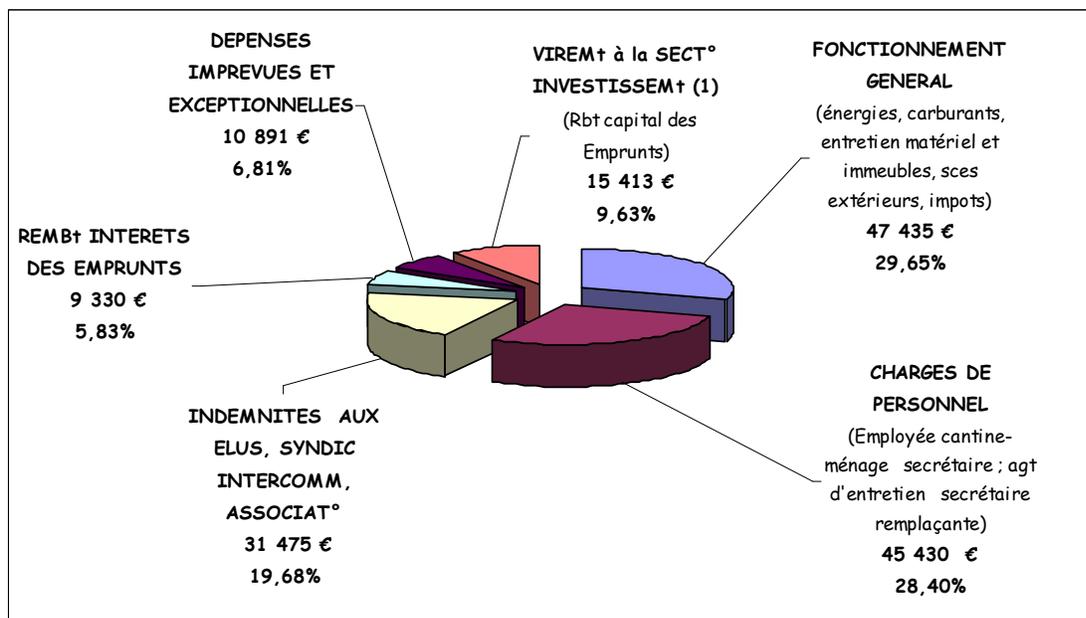
Tarif :

Demi-journée : 4.57 €
Journée sans repas : 6.10 €
Journée avec repas : 9.15 €

Contact :

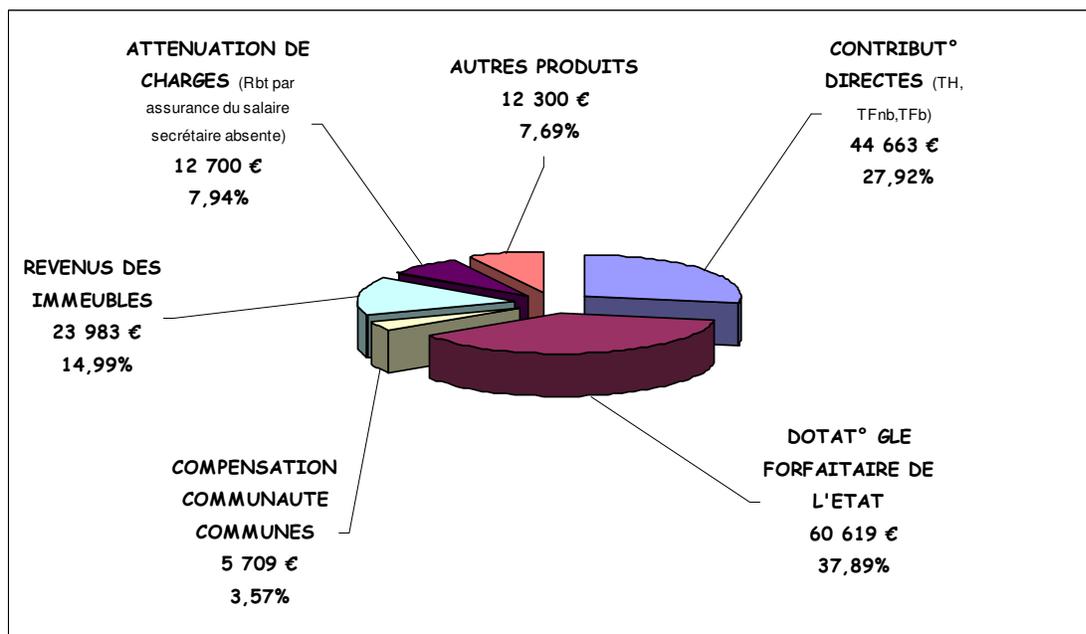
Marie Palu, directrice : 06 61 97 17 45

Dépenses : 159 974 €



(1) Le virement à la section d'investissement ne permet que de rembourser le capital des emprunts soit 14 548 € pour l'annuité 2008

Recettes : 159 974 €



La ligne de trésorerie de 52 000 euros qui doit être remboursée par les subventions de la salle des fêtes et qui ne figure pas dans cette présentation a été diminuée de 25 000 euros par la rentrée des premiers acomptes. L'appel par le Syndicat D'Electrification de Haute Garonne de 16 300 euros concernant la mise en place de l'éclairage public de la place et du lotissement de Baraillets pose un vrai

problème. En effet, cette dépense non prévue place la commune dans une situation financière délicate.

L'analyse de la comptabilité effectuée par du personnel compétent démontre que l'effondrement du fonds de roulement est dû à la réalisation de travaux de rénovation dans un bâtiment communal effectués sans demande de subvention.

Vie associative

Le tournoi de Beach-socket organisé à Castillon par le comité des fêtes a été une véritable réussite : quelques 130 joueurs se sont affrontés sur le sable pour le plus grand bonheur de 350 personnes venues encourager leurs équipes.

Le vide grenier – vide jardin organisé à Sepx au profit des écoles de Castillon et de Saint-Médard a également connu un vif succès : 80

exposants, 800 visiteurs et une recette versée aux 2 coopératives scolaires pour un meilleur confort de travail des enfants.

Le Feu de la Saint Jean organisé par le Comité des fêtes a réuni de nombreux Castillonnais pour une agréable soirée festive achevée tard dans la nuit !

Communauté de Communes : constitution des commissions

Lors du conseil communautaire du 14 mai 2008, les commissions furent constituées. Castillon sera représenté par un membre titulaire et par un suppléant dans les commissions suivantes :

- environnement, tourisme : S. Buytaert, F. Huchet
- Finances : C. Demay, Y. Soudais
- Jeunes : F. Huchet, S. Buytaert
- Travaux, Pool routier : M. Cassaigneau, P. Sudre

Brèves

Base élèves est une base de données informatique mise en place par le Ministère de l'éducation nationale et actuellement en phase test dans certaines communes. Cette base de données pose des questions d'ordre privé. Une réunion d'information s'est tenue le 29 mai à Castillon afin d'exposer aux parents le contenu, l'utilisation de cette base. Une

quarantaine de personnes a participé à cette réunion.

L'original du plan de l'Eglise a été égaré lors de sa reproduction par les Archives Départementales en 2006. Une démarche administrative sera engagée pour tenter de retrouver ce document datant de 1878.

Agenda

Le 27 juin 2008 : kermesse des écoles à Castillon à partir de 16h20, suivie d'un apéritif dînatoire.

Les 12 et 13 Juillet, à Propriary, de 9 heures à minuit : Nadaam, grande fête nationale Mongole. Au programme, cuisine et artisanat Mongol, cinéma de plein air, conférences, astronomie, lutte Mongole, course de chevaux, concerts et contes Mongols, ...

Le 14 juillet : Inter-villages, à Castillon, organisé par le comité des fêtes.

Le 20 juillet : Tournoi de Tarot comptant pour la coupe d'été, organisé dans notre salle de fêtes par le club de Saint-Gaudens. A partir de 14 heures, les joueurs non classés pourront également s'affronter hors concours.

La Mairie à votre service

Horaires d'ouverture de votre Mairie :

- Lundi : de 8 h 30 à 12 h 30
- Mardi : de 8 h 30 à 12 h 30
- Judi : de 8 h 30 à 12 h 30
- Vendredi : de 8 h 30 à 12 h 30

Vous pouvez également nous joindre :

- Par téléphone au 05 61 98 28 79
- Par fax au 05 61 90 48 13
- Par mail à l'adresse suivante :

mairie.castillon.stmartory@wanadoo.fr

Si vous le souhaitez, monsieur le Maire vous recevra sur rendez-vous.